

en Saskatchewan à la ville de Winnipeg. L'Etat a payé des primes aux aciéries de la Nouvelle-Ecosse bien longtemps avant ma naissance.

L'hon. M. CRERAR: Pas maintenant.

L'hon. M. GARDINER: Nous versions ces primes quand ces aciéries fonctionnaient. Nous avons payé d'autres primes à diverses branches de l'industrie d'un bout à l'autre du Canada. Je fais cette déclaration parce que, comme député de l'Ouest canadien et comme membre du cabinet, je ne tiens pas à ce qu'on m'associe à ceux qui, d'un côté ou de l'autre de la Chambre, prétendent que nous devrions actuellement troquer notre manière de voir sur les questions tarifaires canadiennes contre tout avantage que nous pourrions obtenir pour l'industrie du blé de l'Ouest. Je ne voudrais pas associer aucune demande d'avantage que nous présentons pour l'Ouest canadien au fait que des droits tarifaires ont été perçus dans toute l'étendue du Dominion pour venir en aide à l'industrie du pays. Je ne crois pas que nous ayons aucune revendication à faire valoir de ce chef. Et pourquoi fais-je cette déclaration? Parce que tout cultivateur canadien, qu'il soit établi à l'est ou à l'ouest des Grands Lacs, a versé sa part des taxes imposées au peuple canadien en raison du fait que nous avons un tarif protecteur ou tarif producteur de revenus depuis l'établissement de la Confédération. Il y a maintenant et il y a toujours eu plus de cultivateurs à l'est qu'à l'ouest des Grands Lacs. On produit autant et peut-être plus de denrées et de richesse agricole à l'est des Grands Lacs qu'on n'en produit à l'ouest de cette région. Ainsi je le répète, je n'ai jamais motivé la demande d'aide aux producteurs de blé de l'Ouest sur le fait qu'on avait imposé des droits douaniers pour venir en aide à l'industrie au Canada.

M. LANDERYOU: Les cultivateurs d'Ontario et de Québec ont un marché chez les ouvriers industriels de ces provinces, tandis que les cultivateurs de l'Ouest canadien n'en ont pas ici.

L'hon. M. GARDINER: Il est vrai que les cultivateurs de l'Est ont un marché dans l'est du Canada, mais les cultivateurs de cette région ne produisent pas une quantité suffisante des denrées que nous produisons en abondance dans l'Ouest pour nourrir la population industrielle de l'Est.

Mlle MACPHAIL: Ils obtiennent un meilleur prix pour ce qu'ils produisent.

L'hon. M. GARDINER: Ils obtiennent un meilleur prix. Nous avons un marché ici également. Il est vrai qu'il ne nous favorise pas autant, car il nous faut payer les frais de

transport de l'Ouest, mais à tout événement ce n'est pas sur cette raison que je motiverais les demandes des producteurs de blé.

Vous me demanderez peut-être, monsieur l'Orateur, sur quelle raison j'appuierais toute réclamation de ce genre. Je dirais d'abord que ces subventions ont été accordées à d'autres. Mais je dirais surtout que cette année les crédits dont la Chambre est saisie renferment une somme de 27 millions de dollars, dont la plus grande partie sera dépensée dans les centres industriels de l'Est et de l'extrême Ouest pour y maintenir la main-d'œuvre dont l'industrie a besoin pour le fonctionnement de ses usines en temps de prospérité. Nous n'avons jamais demandé une plus forte somme dans les mesures présentées à la Chambre jusqu'à présent. Cet argent est distribué sous forme de secours pour assurer la subsistance des personnes employées dans nos manufactures, avant la période de la crise, à produire des articles qui étaient vendus tant au pays qu'à l'étranger. On verse cet argent pour faire vivre ces ouvriers jusqu'au moment où la production industrielle et la vente profitable de ces denrées pourront reprendre. Je le répète, monsieur l'Orateur, le Parlement fédéral est justifié de voter des crédits à ces fins. Mais il l'est également lorsqu'il en vote pour maintenir sur leurs fermes dans la zone productrice de blé de l'Ouest les cultivateurs, qui ont produit tant de richesse par le passé et qui l'ont dépensée à l'achat de marchandises venant de toutes les parties du pays; ce qui a permis aux ouvriers industriels de garder leurs emplois pendant toute cette période. Je soutiens que nous devons agir de la sorte parce qu'advenant le retour d'années critiques, il sera bon d'avoir des cultivateurs dans l'Ouest qui produiront les denrées alimentaires qui non seulement contribueront sensiblement à notre commerce mais qui seront essentielles à la conservation de ceux qui, dans un avenir prochain, seront peut-être appelés à défendre notre pays et les autres parties de l'Empire.

Nous de l'Ouest n'avons pas oublié l'époque où nous produisions notre blé sur une superficie de quatorze ou quinze millions d'acres de terrain, et cela de façon profitable pour nos cultivateurs. Nous restions quand même en état de produire autant de bétail de bonne qualité que nous avions l'habitude de le faire. Nous n'avons pas oublié que le Parlement fédéral a établi une organisation qui a parcouru l'Ouest canadien en demandant à tous les hommes publics de recommander aux gens de produire plus de blé qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors. Quand nous avons dit que nous n'avions pas de crédit, que nous ne pouvions pas acheter les machines nécessaires pour les premiers labours, ils nous ont répondu: "nous fournirons le crédit". Or,